



Assemblée générale

Distr. générale
21 mars 2000
Français
Original: anglais

Comité de l'information

Vingt-deuxième session

1er-12 mai 2000

Questions de fond

Réorientation des activités d'information et de communication de l'Organisation des Nations Unies

Rapport du Secrétaire général

I. Introduction

1. Dans sa résolution 54/82 B du 6 décembre 1999, l'Assemblée générale a encouragé « le Secrétaire général à poursuivre son action de réorientation [dans le domaine de l'information et de la communication], tout en soulignant la nécessité de tenir compte des vues des États Membres à ce sujet », et l'a prié « de faire rapport sur cette question au Comité de l'information à sa vingt-deuxième session en mai 2000 ». L'Assemblée a souligné que « la réorientation du Département de l'information devrait avoir pour effet de maintenir et d'améliorer les activités qu'il consacre aux domaines présentant un intérêt particulier pour les pays en développement et, le cas échéant, d'autres pays ayant des besoins spéciaux, y compris les pays en transition, et de concourir à combler le fossé existant entre pays en développement et pays développés dans le domaine crucial de l'information et de la communication ».

2. Dans sa résolution 54/250, relative au projet de budget-programme de l'exercice biennal 2000-2001, dans la partie VII, qui couvre le chapitre 26, Information, l'Assemblée générale donne au Département d'autres directives touchant les domaines prioritaires de ses activités futures.

3. Lors de l'examen de la question de la réorientation des activités des Nations Unies dans le domaine de l'information et de la communication, le Comité de l'information devrait tenir compte des renseignements fournis dans le précédent rapport du Secrétaire général sur le même sujet (A/AC.198/1999/2) et dans le dernier rapport du Secrétaire général sur les questions relatives à l'information (A/54/415). Dans le présent rapport, on s'est efforcé, dans la mesure du possible, d'éviter de répéter les informations contenues dans ces précédents rapports, et il convient de le lire en conjonction avec les autres rapports présentés au Comité à sa vingt-deuxième session sur des aspects précis des travaux du Département.

4. Le présent rapport parlera surtout des mesures prises le plus récemment pour développer encore le cadre conceptuel et les priorités opérationnelles de la réorientation des politiques de l'Organisation en matière de communication et d'information, telles qu'elles ont été exposées en détail au Comité à sa vingtième session (A/AC.198/1998/2).

II. Vue d'ensemble

5. En mars 1997, sachant que l'avenir de l'ONU dépend de sa capacité de bien faire passer son message, le Secrétaire général a déclaré que les activités de

l'Organisation devaient être relatées avec plus de vigueur et de détermination, et plus d'efficacité. Il a souligné que la réorientation des politiques et des activités d'information devaient être conçues de façon à établir le contact avec les médias, les organisations non gouvernementales et les autres relais d'information, en utilisant les dernières technologies médiatiques; à offrir un appui plus direct aux activités des départements organiques; et à reconcentrer les ressources aux niveaux des pays et des régions. Fidèle à son engagement à promouvoir les communications en tant qu'élément clef du processus de réforme et de revitalisation de l'Organisation, et déterminé à renforcer l'appui à ce processus, le Secrétaire général a chargé une équipe spéciale de haut niveau de recommander les mesures voulues pour réorienter les activités d'information. Dans son rapport (A/AC.198/1997/CRP.1), l'Équipe spéciale a recommandé de regrouper les efforts de communication déployés au Secrétariat et de faire des communications une partie intégrante de toutes les décisions sur les politiques et les programmes prises par l'Organisation.

6. Dans le schéma d'ensemble suivi pour cette réorientation, l'objectif central de toutes les activités d'information est d'assurer un appui global, assis sur une large base, à l'Organisation en donnant de celle-ci l'image d'une institution ouverte, transparente et publique capable de réaliser les objectifs de la Charte. Parmi les autres objectifs stratégiques de la nouvelle orientation, on peut citer la nécessité :

a) De placer les fonctions de communication et d'information au coeur de la gestion stratégique de l'Organisation;

b) D'assurer la direction et la coordination globales d'une stratégie unifiée de la communication;

c) D'instaurer une culture des communications dans l'ensemble de l'Organisation.

Le Secrétariat a fait des progrès considérables dans l'accomplissement de ces tâches.

7. Pour traduire ces priorités en un cadre opérationnel, le Département de l'information prend activement de nouvelles mesures et progresse rapidement dans les principaux domaines suivants : la direction politique et stratégique; Internet et les nouvelles technologies; les contacts avec les médias; les programmes de radio et de télévision; les activités d'information sur le terrain; l'élaboration de programmes thématiques; la constitu-

tion de partenariats mondiaux; les publications; et la fourniture de ressources bibliothécaires.

III. Direction politique et stratégique

8. Le Département de l'information met au point un message unifié présentant toutes ses activités et matériaux d'information permettant de faire savoir aux gens, partout dans le monde, que les travaux de l'ONU présentent un intérêt continu pour leur vie quotidienne. Le thème de la campagne promotionnelle du millénaire qui débouchera sur le Sommet et l'Assemblée du millénaire est que « L'ONU fait oeuvre utile ». L'objectif est de présenter une vision de l'Organisation à laquelle les gens du monde entier pourront s'identifier, et d'oeuvrer sur les questions qui affectent leur existence au XXI^e siècle. La campagne, qui doit se poursuivre toute l'année, sera menée par le Département sous la direction de la Vice-Secrétaire générale, et le couronnement en sera le Sommet du millénaire lui-même, qui sera présenté comme faisant partie intégrante de l'effort déployé par l'Organisation sur le plan mondial pour trouver des solutions aux problèmes les plus urgents de la planète. Comme suite à une demande de son Bureau, le Comité de l'information examinera à sa vingt-deuxième session un rapport détaillé sur la campagne promotionnelle du millénaire (A/AC.198/2000/10).

9. Pour aider à réaliser les objectifs de l'Organisation en matière de communication et promouvoir une culture de la communication comme objectif prioritaire de tous les fonctionnaires de rang supérieur et de leurs départements, un certain nombre d'innovations, y compris des modifications structurelles, ont été apportées au Secrétariat ces deux dernières années. En fait, le Secrétaire général a placé la fonction d'information et de communication au coeur de la gestion stratégique de l'Organisation, le résultat étant une culture des communications en évolution constante et axée sur les utilisateurs et sur la demande. Il y a eu de nouvelles initiatives, comme les directives concernant les relations avec les médias publiées par le Cabinet du Secrétaire général à l'intention des fonctionnaires de l'ONU. Les chefs de département et leurs représentants sont encouragés à parler aux médias pour communiquer le point de vue de l'Organisation. Afin d'élaborer un programme de communication avancé à l'intention des hauts fonctionnaires, le Département de l'information

travaille actuellement en collaboration avec l'École des cadres des Nations Unies à Turin (Italie).

10. Le Secrétaire général adjoint aux communications et à l'information continue de participer activement aux travaux du Conseil de direction du Secrétaire général, et y met l'optique « communication » sur le devant de la scène. Dans le même temps, il reçoit des informations en retour constructives et fort utiles au Département de l'information. Au Cabinet du Secrétaire général, le Directeur chargé de la communication et des projets spéciaux contribue à élaborer une stratégie globale de la communication pour l'Organisation, visant notamment à axer les messages du Secrétaire général sur les préoccupations prioritaires des Nations Unies, et assure la coordination des divers services du Secrétaire général s'occupant d'activités de communication aux fins d'assurer la cohérence et la clarté dans la présentation de ces messages. À cette fin, le Directeur convoque régulièrement des réunions d'un groupe de la communication qui comprend aussi des représentants des fonds, programmes et bureaux du système des Nations Unies.

11. La circulaire du Secrétaire général sur l'organisation du Département de l'information (ST/SGB/1999/10), publiée le 30 juin 1999, donne le détail des modifications structurelles apportées, notamment la nouvelle orientation de ses trois grandes divisions : la Division des services à l'intention du public, la Division des informations et des médias et la Division de la bibliothèque et des services de documentation électronique. Ces modifications structurelles ont été apportées comme suite directe aux recommandations de l'Équipe spéciale.

IV. Nouvelles technologies

12. Dans le contexte de la nouvelle ère de l'information, l'utilisation d'Internet comme principal outil de communication permet désormais au Département de l'information d'envisager un avenir dans lequel l'Organisation pourra s'adresser directement à un auditoire mondial, sans compter exclusivement sur les relais traditionnels. Le site Web de l'ONU a une très vaste portée; il est consulté 260 millions de fois par an. Selon les études, le nombre d'utilisateurs d'Internet dans les pays en développement est en hausse et l'on s'attend à ce qu'il augmente encore de façon spectaculaire.

13. L'ONU élargit rapidement sa présence multimédia sur Internet. Son site Web, créé en tant que projet pilote en anglais en juin 1995, s'est développé depuis à un rythme vertigineux et est devenu un élément essentiel des travaux du Département. Après la mise en place des sites français et espagnol en 1996, le site russe a été créé au début de 1998, et les sites arabe et chinois à la fin de 1998.

14. Les problèmes posés par l'explosion de la publication sur Internet à l'ONU font peser une lourde charge sur la Section de la technologie de l'information, créée il y a deux ans au Bureau du Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information pour gérer l'opération Internet dans les limites des ressources existantes. La Section demeure sous la supervision générale d'un fonctionnaire de la classe D-1, et sous la direction politique du Secrétaire général adjoint. Le Département travaille en consultation avec l'ensemble du Secrétariat pour améliorer les sites de l'ONU, les rendre plus faciles à utiliser et éviter les doubles emplois. Il est aussi chargé de coordonner et de présider le groupe interdépartemental sur les questions en rapport avec Internet. Les pages Web sur les Nations Unies et la société civile, les Nations Unies et le monde des affaires, et l'Assemblée du Millénaire sont opérationnelles et ont beaucoup de succès. Il en est de même de la page cartographique récemment établie en anglais et en français, et de la page sur la décolonisation en anglais. Comme le lui a demandé l'Assemblée générale, le Département travaille actuellement à de nouvelles pages Web sur Bethléem 2000 et sur l'Année des Nations Unies pour un dialogue entre les civilisations (2001). Conscient de la nécessité d'assurer une direction politique générale dans ce domaine important, le Comité des publications, que préside le Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information, publiera des directives concernant la publication sur Internet.

15. À ce jour, plusieurs postes dans d'autres sections du Département ont été transférés à la Section de la technologie de l'information pour renforcer la gestion des sites Web. Pour normaliser la gestion des sites Web dans toutes les langues, l'Assemblée générale, par sa résolution 54/250 (partie VII), a décidé de faire des postes de coordonnateur des sites Web en arabe, chinois et russe des postes permanents. Le Département a maintenant engagé le processus de recrutement pour pourvoir ces postes nouvellement créés.

16. Certes, le Département poursuivra ses travaux sur la lancée de cette technologie en développement rapide, mais il faut bien comprendre que, pour en cueillir pleinement les fruits, il faudra consentir des investissements en ressources humaines et autres dans les quelques prochaines années si l'on veut établir une fondation ferme pour l'entretien, l'amélioration et l'enrichissement des sites Web.

V. Atteindre les médias

17. Les médias d'information sont les principaux relais de l'information concernant l'ONU entre l'Organisation et le public. L'un des éléments clefs de la stratégie de réorientation est la création d'un nouveau service d'information des Nations Unies, intégré et complet, s'étendant à tous les moyens d'information, et faisant parvenir directement aux médias du monde entier un ensemble quotidien de nouvelles axées sur les régions.

18. Le Département a continué de renforcer ses relations de travail étroites avec les correspondants résidents au Siège. Le Bureau du porte-parole du Secrétaire général tient tous les jours une réunion d'information à l'intention de la presse et, en outre, utilise la technologie Internet pour atteindre un public plus large. Les réunions d'information quotidiennes sont diffusées en direct sur Internet et des dossiers archivés des réunions passées sont aussi disponibles sur demande. Un résumé détaillé de la réunion d'information quotidienne est affiché sur le Web en début d'après-midi. En outre, grâce à la chaîne de télévision intérieure, les délégations peuvent suivre en direct la réunion d'information de midi dans une salle de projection réservée à cet effet. Ces arrangements ont été pris comme suite directe aux demandes des États Membres requérant que leurs représentants aient accès directement et sans restrictions aux réunions d'information et que l'issue de ces réunions atteigne un public plus large.

19. Élément central des efforts énergiques déployés pour à la fois approfondir et élargir les liaisons directes avec les médias d'information dans le monde entier ainsi qu'avec d'autres importants guides de l'opinion, le Département a établi un service d'information quotidienne sur le site Web de l'ONU. Ce site est conçu de façon à faciliter les reportages sur l'ONU dans le monde entier en diffusant rapidement, dans un style journalistique accessible, des informations sur toute la

gamme des activités de l'ONU. Les décisions prises par les organes intergouvernementaux, les discours importants prononcés par de hauts fonctionnaires, et d'autres nouvelles concernant l'ONU peuvent être diffusés quasi instantanément, ce service étant appuyé par l'annonce des manifestations à venir dans un avenir proche. Des efforts sont aussi en cours pour intégrer directement dans les nouvelles diffusées par le Service d'information celles provenant des bureaux extérieurs des Nations Unies, ce qui élargira encore la portée de ce service et la vitesse à laquelle il peut mettre l'information à la disposition des médias. Les reportages sont aussi reliés aux communiqués de presse, aux déclarations et à d'autres sites pertinents de l'ONU. Le site Centre de nouvelles des Nations Unies a été amélioré. On y trouve le Service d'information et on y a accès, sur un seul site, à tous les sites d'information importants du système des Nations Unies, ainsi qu'à des services audiovisuels et à des magazines en ligne. Le Service d'information, qui est accessible en anglais et en français, combinera de plus en plus des documents sous forme de texte et sous forme audiovisuelle pour diffuser les nouvelles sur le Web, à mesure que la technologie voulue devient de plus en plus largement disponible.

20. Appuyant le service d'information sur le Web, le Département lancera bientôt une version plus proactive, basée sur la messagerie électronique et la télécopie, qui ira directement aux bureaux de presse des médias dans le monde entier, ainsi qu'à d'autres publics cibles importants, comme les organisations non gouvernementales. Ce service fournira des « alertes » de reportages sur des événements en train de se produire ou de manifestations à venir, et des liens avec d'autres sources d'information. Il permettra également aux abonnés de choisir les nouvelles par thème et par région. Un projet pilote, basé sur les médias et organisations africains, est en cours de préparation et permettra au Département de s'assurer très précisément des besoins de ses publics cibles avant de lancer le service sur une base mondiale.

21. Le Département a continué son opération de placement coordonné d'articles dans les rubriques « points de vue » et d'autres articles par des fonctionnaires de l'ONU. Cet effort a été appuyé par des réunions d'information tenues par des hauts fonctionnaires avec des médias clefs sur les questions prioritaires dont est saisie l'Organisation. Deux programmes intensifs de réunions d'information, avec la participation de pres-

que tous les chefs des départements, des programmes et des fonds ayant leur siège à New York, ont été organisés au Siège l'an dernier avec la participation de représentants de médias influents des États-Unis d'Amérique, ce qui a eu pour résultat des reportages et articles approfondis et très favorables, et largement diffusés. Comme suite directe de ce programme de réunions d'information, le Département a aidé à organiser, en coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), des reportages et articles sur les questions concernant l'Afrique et les projets des Nations Unies basés en Afrique par un groupe de journalistes et rédacteurs américains influents.

22. Le Département continue de promouvoir et de faire largement connaître ses produits audiovisuels. Par exemple, un partenariat pilote a été établi par une société internationale de production et de distribution télévisuelles pour faire savoir aux rédacteurs que le message du Secrétaire général sur le millénaire était disponible. À mesure qu'il recevra des informations sur le succès de ces partenariats, le Département décidera de la possibilité de tirer parti de ces mécanismes pour faire une plus large publicité à ses produits audiovisuels.

23. La recherche est en cours pour étudier la possibilité de mettre en place un pool de reporters locaux qui serviraient de correspondants pour la radio, la presse écrite, la photographie et la télévision, de façon que les premiers éléments d'information pertinents puissent être rassemblés au moment voulu pour enrichir les reportages des Nations Unies.

24. Les programmes de formation que mène le Département à l'intention de jeunes journalistes venant de partout dans le monde ont reçu un vaste appui des États Membres. En 1999, le programme annuel de formation de journalistes et commentateurs de radio et de télévision de pays en développement a rassemblé 20 professionnels des médias au Siège pour une période de six semaines et a permis de leur donner une connaissance approfondie des travaux de l'ONU. Le Département continue de chercher à élargir ce programme de façon à offrir d'utiles possibilités de formation à d'autres participants de pays en développement et d'autres pays ayant des besoins spéciaux, notamment les pays en transition. En outre, six journalistes palestiniens ont participé en 1999 au programme de formation annuel

du Département à l'intention des journalistes palestiniens.

VI. Radio et télévision

25. Outre les changements déjà en cours, le Département entreprend une étude globale de ses opérations de radio et de télévision. L'objectif est de produire et de diffuser des articles d'actualité sous une forme qui puisse être rapidement adaptée pour utilisation par les médias. L'élément clef sera ici l'emploi des nouvelles technologies de communication, qui permettra au Département de tirer parti de la rapidité et de l'avantage économique qu'offre la convergence croissante de la radio, de la télévision et d'Internet. Les travaux sont donc en cours pour engager une équipe de consultants qui sera chargée d'entreprendre une étude globale des besoins techniques à moyen et à long termes du Département compte tenu de la convergence de la radio et de la télévision traditionnelles avec Internet. L'étude couvrira le cycle allant de la production à la diffusion, et l'intégration de tous les médias, et on y examinera également la façon de reconfigurer les studios de radio et de télévision et l'infrastructure des communications pour les adapter aux besoins de l'ère numérique.

26. L'étude se concentrera en particulier sur la façon de renforcer la capacité de contacter les médias diffusés (radio et télévision) avec des documents qu'ils estiment utiles et utilisables. Une approche multimédia synergique et intégrée est en cours de formulation, l'accent étant mis sur la meilleure façon d'utiliser Internet comme moyen de renforcer la radio et la télévision traditionnelles, et la meilleure façon de faire passer le contenu des programmes de radio et de télévision sur Internet.

27. L'Assemblée générale a constaté que la radio était l'un des médias les plus économiques et ayant la portée la plus vaste dont disposait le Département de l'information. Tirant parti de sa diversité linguistique et de son public multiculturel dans tous les coins du monde, la Radio de l'ONU a continué de faire appel aux nouvelles technologies pour élargir sa capacité de rassembler les nouvelles et de les diffuser, afin de les faire parvenir au public au moment voulu avec l'impact optimal. Dans un effort majeur déployé pour établir une opération de diffusion de nouvelles quotidiennes, la Radio de l'ONU a examiné la réorientation et la rationalisation des programmes et a aussi créé un nouveau groupe de développement des nouvelles chargé de

se pencher sur tous les aspects de ce projet, notamment les mécanismes de promotion, de contrôle et d'information en retour.

28. Comme suite aux demandes formulées dans la résolution 54/82 B et la partie VII de la résolution 54/250, le Département a poursuivi les travaux préparatoires d'un projet pilote relatif à une station de radio-diffusion internationale de l'Organisation des Nations Unies. Un rapport distinct sur le sujet est en distribution, et le Comité de l'information doit l'examiner à sa vingt-deuxième session (A/AC.198/2000/6).

29. En ce qui concerne la télévision, le Département étudie de nouveaux moyens d'assurer un plus large accès aux documents télévisés produits par le système des Nations Unies. À long terme, la convergence de la télévision et d'Internet ouvre la possibilité d'une distribution relativement peu onéreuse de documents télévisés produits par les Nations Unies en vidéo numérique. La vidéo devient de plus en plus une partie indispensable d'Internet, et des efforts sont en cours pour mettre des articles vidéo des Nations Unies en différentes langues sur les sites Web de l'ONU, dans les limites des capacités des serveurs. La série « L'ONU en action », magazine télévisé d'une durée de trois minutes, se prête particulièrement bien à cette forme de diffusion.

30. Comme il a déjà été signalé au Comité, la Télévision de l'ONU accroît sa production de documents à transmettre en direct ou d'autres premiers éléments d'information pour utilisation par les relais. La série « L'ONU en action », par exemple, est désormais présentée sous une forme qui permet aux stations de télévision, soit de diffuser les reportages sous leur forme initiale avec le narratif assuré par l'ONU, soit de les adapter en utilisant une bande sonore qui permet le doublage en langue locale. De même, la fourniture de compilations de vidéos en « rouleau B » (copie simultanée) sur des sujets thématiques et historiques a suscité un vif intérêt chez les organisations de diffusion.

31. Le Département continue de maintenir un rapport solide et fructueux avec les organisations d'informations télévisées et les organisations de diffusion nationales. En 1999, par exemple, le Siège de l'ONU a accueilli une session de la conférence « World Report » de la Cable News Network (CNN), l'une des plus grandes réunions mondiales de producteurs de télévision. Les sessions de la conférence ont été diffusées en direct sur CNN partout dans le monde. Le Fo-

rum mondial de la télévision s'est aussi fait reconnaître comme l'une des principales tribunes où examiner les questions de télédiffusion internationale.

32. Pour permettre aux habitants de toute la planète de télécharger directement les photographies de l'ONU à partir du Web, le Département mettra au point et opérera un système de gestion intégrée des photographies numériques. Dans le cadre d'un plan plus vaste en trois phases pour la mise au point de documents multimédia, il travaillera également à la rationalisation de procédures de production de photos.

33. On entreprendra bientôt une étude des moyens d'appliquer les technologies d'information aux nouvelles missions de maintien de la paix et missions humanitaires. Cette étude se concentrera essentiellement sur le matériel, l'accent étant mis sur le problème de l'achat rapide et de la mise en place d'une capacité de réserve.

VII. Activités d'information sur le terrain

34. Élément central de la réorientation des activités d'information : le renforcement de la capacité de l'Organisation de communiquer au niveau des pays, où se forme l'opinion publique. Les centres d'information des Nations Unies ont contribué à réaliser cet objectif en aidant à expliquer l'intérêt que présente l'ONU pour les gens partout dans le monde. Leur présence dans la communauté et le fait qu'ils connaissent bien les conditions locales permet à ces centres de faire passer efficacement le message de l'Organisation dans un contexte local, ce qui en fait non seulement des diffuseurs de l'information, mais de véritables communicateurs. En application de la résolution 54/82 B, le Comité à sa vingt-deuxième session examinera trois rapports sur différents aspects du travail des centres d'information des Nations Unies, couvrant les questions de l'intégration des centres d'information des Nations Unies à des bureaux extérieurs du PNUD (A/AC.198/2000/3), les directives pour le fonctionnement des centres intégrés (A/AC.198/2000/4) et l'allocation de ressources aux centres d'information des Nations Unies en 1999 (A/AC.198/2000/5).

VIII. Programmes d'information thématiques

35. Comme élément essentiel du processus de réorientation, le Département a renforcé sa coopération avec les départements du Secrétariat et d'autres entités pour faire passer plus efficacement le message de l'ONU aux habitants de la planète. En élaborant les stratégies et en planifiant les mesures d'application pratique des campagnes d'information et de communication selon certains thèmes, le Département s'inspirera de la campagne promotionnelle du millénaire décrite à la section III plus haut.

36. Le Département a établi une voie de consultation régulière avec le Bureau du contrôle des drogues et de la prévention du crime concernant l'application d'une stratégie d'information et de communication devant déboucher sur le dixième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants. De même, par le biais du mécanisme des groupes de travail interdépartementaux, le Département a continué de se tenir régulièrement en consultation avec le Département des affaires économiques et sociales afin de planifier et de coordonner les produits et activités d'information et de communication qui ont débouché sur les sessions extraordinaires de l'Assemblée générale consacrées aux femmes et au développement social.

37. Tirant parti de la campagne médiatique très réussie qu'il a entreprise en 1999 pour faire connaître les travaux du Conseil économique et social, le Département a déjà commencé d'élaborer une stratégie similaire pour le débat de haut niveau à la session de 2000 du Conseil, qui se concentrera sur la question des technologies d'information dans une économie fondée sur les connaissances. Dans le cadre de cette stratégie, le Département aide à mettre au point avec des participants du secteur privé une importante exposition montrant les techniques d'information de pointe au service du développement; cette exposition doit être organisée au Siège pendant la session.

38. La question de la mondialisation a été abordée de plusieurs points de vue différents au cours de diverses activités thématiques soulignant les thèmes interconnectés de la mondialisation, de la dépaupérisation, de l'emploi et de la justice sociale, entre autres. En février, le Département a assuré des reportages à la radio, à la télévision et dans la presse écrite sur la dixième Conférence quadriennale sur le commerce et le déve-

loppement, qui s'est tenue à Bangkok, et a aidé son secrétariat à mobiliser les médias pour promouvoir la Conférence.

39. De même, une stratégie dynamique a été élaborée pour mettre en lumière et expliquer aux médias et à d'autres guides de l'opinion les initiatives prises par les Nations Unies pour assurer une plus grande paix et une plus grande sécurité en Afrique. Dans le cadre de cette approche, le Département utilise le contact direct avec des médias importants – en particulier en Afrique même – afin de publier des documents imprimés concis pour diffusion rapide et d'élaborer des documents interactifs sur les missions de paix de l'ONU en Afrique pour affichage sur les sites Web des Nations Unies. Cette stratégie a été élaborée avant que le Conseil de sécurité ne décide en janvier 2000 d'accorder une attention spéciale à l'Afrique, mais on ne ménage aucun effort pour maintenir l'intérêt éveillé par les délibérations du Conseil, qui sont tombées à point, et en tirer parti.

40. Le Département de l'information a continué de coopérer avec le Département des opérations de maintien de la paix et le Département des affaires politiques afin d'améliorer la capacité d'information des missions de maintien de la paix et des autres missions sur le terrain. Il redouble aussi d'efforts pour renforcer les communications régulières entre le Siège et ces missions, afin de mieux faire prendre conscience au public des opérations sur le terrain et d'en améliorer la couverture médiatique. L'affichage régulier sur le site Web des informations reçues directement des missions sur le terrain, qui a commencé en 1999 avec les missions des Nations Unies au Timor oriental [la Mission des Nations Unies au Timor oriental (MINUTO), devenue Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO)] et au Kosovo [la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK)], est devenue une opération régulière sur le site Web, lequel est devenu une voie inestimable de contact avec les médias qui desservent le public dans les zones de la mission et sur le plan international. Cette pratique sera étendue à d'autres missions sur le terrain dans la mesure où les ressources le permettront.

41. Le Département de l'information participe au Mécanisme de coordination de l'action concernant les armes légères, établi par le Département des affaires de désarmement, et travaille de concert avec toutes les parties intéressées à un plan d'information proactif pour concrétiser les décisions des États Membres

concernant l'ampleur et les objectifs de la Conférence internationale sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, qui doit se tenir en 2001.

42. Dans le cadre du programme spécial d'information sur la question de Palestine, le Département continuera d'organiser tous les ans un programme de formation à l'intention des journalistes palestiniens, ainsi que d'autres activités, notamment des séminaires internationaux à l'intention des journalistes.

IX. Établir des partenariats mondiaux

43. La société civile joue un rôle crucial en tant que partenaire du Département dans la rediffusion du message de l'ONU. Cela étant, l'amélioration de la diffusion d'informations par le Département à ses partenaires mondiaux est un élément essentiel de la nouvelle orientation. Le partenariat central avec les médias a été examiné plus haut.

44. À un moment où la société civile donne un souffle et un sens nouveaux à la notion de communauté internationale, le Département met au point des moyens novateurs de travailler en coopération avec les 1 600 organisations non gouvernementales qui lui sont associées. Par exemple, pour élargir la portée de la Conférence annuelle des ONG organisée par le Département et celle du programme de réunions d'information hebdomadaires à l'intention des organisations non gouvernementales, on utilise la technologie des téléconférences de façon que les représentants d'organisations non gouvernementales dans d'autres endroits, notamment Genève, Nairobi et Vienne, puissent participer directement à ces manifestations.

45. Les États Membres ont demandé au Secrétaire général de se concentrer particulièrement sur les établissements d'enseignement comme étant des partenaires indispensables de l'ONU dans les efforts qu'elle déploie pour informer les peuples du monde de ses buts et de ses activités. Le contact avec ces partenaires du domaine éducatif est un important élément de la réorientation du Département, et celui-ci a continué d'organiser des séminaires d'enseignants, des conférences d'étudiants et d'autres manifestations. La relation croissante avec les organisations éducatives basées sur le Web, qui cherchent à intégrer les informations concernant les Nations Unies dans leurs auxiliaires et ressources pédagogiques, ce qui renforce énormément

l'influence du Département dans ce domaine, est une nouvelle activité pleine de promesses.

46. La promotion des rapports entre l'ONU et le secteur privé est devenu le centre d'un certain nombre d'activités menées dans le cadre des programmes d'information thématiques sur les questions intéressant le développement. Les documents de presse sur l'ONU et le monde des affaires ont mis en lumière l'importance du Contrat mondial. Le Département travaille en coopération étroite avec le Cabinet du Secrétaire général pour promouvoir une relation plus solide avec le monde des affaires. Un nouveau site Web sur le Contrat mondial, lancé lors du Forum économique mondial à Davos (Suisse) en janvier 2000, a été extrêmement bien accueilli.

X. Publications

47. Nonobstant les progrès de la publication électronique, le Département continue d'attacher une grande importance à ses publications traditionnelles sur papier, qui sont un élément clef de son rayonnement. Sa publication vedette, la *Chronique de l'ONU*, utilise beaucoup plus les illustrations en couleurs, surtout dans ses nombreux articles d'intérêt humain et articles de fond sur certains sujets et thèmes intéressant directement les objectifs de l'Organisation. Nombre d'articles sont écrits expressément pour la revue par des personnalités éminentes, des experts reconnus et des représentants d'institutions internationales et d'organisations non gouvernementales. La nouvelle approche éditoriale de cette publication a été bien reçue, tant par les délégations que par les abonnés. Le courrier des lecteurs est de plus en plus abondant, en particulier depuis que le site Web du magazine a été lancé.

48. *Afrique Relance* continue d'être la seule source de reportages réguliers sur les activités du système des Nations Unies en Afrique. Tout en maintenant ses reportages et ses analyses des questions et événements cruciaux pour le progrès économique de l'Afrique, cette publication aide également le Département dans ses efforts de communication avec le public en encourageant les publications influentes dans les pays africains à reproduire des versions modifiées de ses articles. Par exemple, son article de fond de décembre 1999 sur la réunion à Seattle de l'Organisation mondiale du commerce a été repris dans des publications paraissant dans cinq pays africains.

49. Les innovations techniques aident considérablement l'*Annuaire des Nations Unies* à raccourcir le délai entre la fin de l'année couverte et la date de publication. On prévoit d'améliorer encore le système de composition typographique pour faciliter et accélérer le processus de production pour l'édition de 1998. En outre, l'utilisation du système à disques optiques et d'Internet rend la recherche documentaire requise beaucoup plus rapide.

50. *Development Business* est considéré comme la principale source de possibilités de fourniture pour des projets, de passation de contrats et de consultation internationales créée chaque année par les principales banques de développement et institutions de prêt mondiales. Pour cela, *Development Business* a continué de forger de solides partenariats avec la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement, la Banque africaine de développement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et d'autres institutions afin d'élargir les services qu'elle offre à la communauté internationale des affaires en pleine croissance. *Development Business* a lancé son service Web mondial en janvier 1999, ce qui lui a permis d'élargir son rayon d'action et d'étoffer sa base d'abonnés pour ses produits électroniques et sur papier. La publication mène en ce moment des campagnes promotionnelles agressives pour assurer que les industriels et commerçants, tant des pays industrialisés que des pays en développement, participent de plus en plus aux possibilités d'affaires mondiales.

XI. La Bibliothèque Dag Hammarskjöld

51. La Bibliothèque Dag Hammarskjöld continue d'accorder une grande importance aux activités liées au Web, à la numérisation des documents des Nations Unies, à la mise en commun des ressources entre les institutions, aux programmes de formation à l'intention du personnel des missions permanentes, du Secrétariat et des bibliothèques dépositaires, et à la création d'outils de référence multilingues.

52. Le site Web de la Bibliothèque a été consulté 1,5 million de fois en 1999. On déploie actuellement un gros effort pour introduire l'espagnol sur la page Web et un certain nombre d'articles de fond, ce qui permettra de rendre le site de la Bibliothèque accessible, dans une certaine mesure, dans les six langues officielles.

53. Le site Intranet de la Bibliothèque a été remanié et a maintenant une connexion directe à l'UNBISNET. Avec ce nouveau service, les principales bases de données de la Bibliothèque, qui étaient jusqu'ici accessibles de l'intérieur de l'Organisation grâce au Système intégré de gestion de la Bibliothèque, et de l'extérieur grâce au macro-ordinateur, sont maintenant installées sur une plateforme Web. L'accès était initialement accordé aux groupes d'utilisateurs traditionnels (les missions permanentes, certains bureaux gouvernementaux et les fonctionnaires du Secrétariat partout dans le monde). Cette année, l'accès sera étendu aux bibliothèques dépositaires des documents des Nations Unies, puis ouvert au grand public. En passant par le Web, les restrictions du mur de protection (pare-feu) sont éliminées, ce qui permet à la Bibliothèque d'offrir, pour la première fois, un accès en ligne direct à un public mondial.

54. Comme suite à la résolution 52/214 C de l'Assemblée générale, la Bibliothèque a commencé en 1998 à procéder à l'affichage rétrospectif des documents des principaux organes publiés avant 1993 sur le système à disques optiques, en coopération avec la Division de l'informatique au Département de la gestion. Outre fournir quotidiennement des documents numérisés et des métadonnées au système à disques optiques, la Bibliothèque continue d'entreprendre des projets spéciaux pour les départements utilisateurs (par exemple convertir les microfiches et les documents sur papier sur la question de Tchernobyl pour la page Web russe). Elle a acquis du matériel de scannage supplémentaire pour pouvoir traiter plus efficacement les documents sur papier et les documents reliés.

55. Le Consortium des Nations Unies, activité interorganisations coordonnée par la Bibliothèque, continue de croître. Il compte actuellement 37 membres (neuf de plus que l'an dernier) et offre les produits de 13 fournisseurs. Avec les nouveaux abonnés, certains produits offerts par ce service atteignent maintenant un public potentiel de plus de 65 000 personnes.

56. La diffusion sélective d'informations – envoi d'informations sur demande au personnel de l'ONU et des missions permanentes au Siège par courrier électronique – continue de représenter l'un des principaux services de référence fournis par la Bibliothèque. En 1999, le nombre total de messages électroniques dépassait 2,7 millions, choisis sur 42 publications électroniques et envoyés à plus de 5 000 abonnés de par le monde.

57. En janvier 2000, il y avait 378 bibliothèques dépositaires des documents des Nations Unies (soit 11 de plus que l'année précédente) dans 142 pays et territoires. Leur nombre par région se répartit comme suit : 87 dans la région Asie-Pacifique; 17 en Asie occidentale; 55 en Afrique; 116 en Europe, dont 32 en Europe orientale et 84 en Europe occidentale; 49 dans la région Amérique latine-Caraïbes; et 54 en Amérique du Nord, dont 42 aux États-Unis d'Amérique et 12 au Canada.

58. Dans le cadre de sa politique de communication avec la société civile dans les États Membres, la Bibliothèque a continué d'organiser des séminaires de formation et des ateliers à l'intention des employés des bibliothèques dépositaires. Outre une variété de séminaires spéciaux de formation, quatre ateliers régionaux ont été organisés en 1999, et deux autres sont prévus cette année. Dans un effort visant à amener les bibliothèques dépositaires à participer activement à la diffusion d'informations sur les Nations Unies, la Bibliothèque a commencé à diffuser le texte de messages importants (comme celui du Secrétaire général sur le millénaire) par courrier électronique aux bibliothèques dotées de la capacité de recevoir du courrier (environ 284).

59. Pour faciliter l'accès multilingue aux bases de données des Nations Unies en utilisant le système à disques optiques, la Bibliothèque a commencé à traduire le thésaurus du Système d'information bibliographique de l'ONU (SIBONU), déjà disponible en anglais, en espagnol et en français, dans les autres langues officielles. La préparation de la version arabe a commencé en février, celle de la version chinoise en mai et celle de la version russe en décembre 1999.

XII. Conclusion

60. Grâce à l'engagement pris par le Secrétaire général de donner à la communication un rôle central dans les travaux de l'Organisation, le Département de l'information mène ses activités dans un climat de travail plus efficace. La réorientation des activités d'information, l'accent étant mis sur l'utilisation des technologies nouvelles, ainsi qu'une meilleure planification et une plus grande coopération au sein du Secrétariat, de même que le fait que l'on reconnaît que la communication joue un rôle important dans la prise de décisions, ont eu pour résultat une image de l'ONU plus frappante du point de vue de la communication.

61. La réorientation des activités est toutefois une oeuvre en cours d'accomplissement, et il reste beaucoup à faire pour relever les défis extraordinaires qui se posent dans le monde en évolution rapide des communications. Parmi les sujets de préoccupation on peut citer les procédures de recrutement et les procédures budgétaires en place, qui entravent la capacité de l'Organisation de réagir aussi efficacement et aussi rapidement qu'on le souhaiterait.

62. Les nouvelles technologies sont en train de transformer les activités d'information et de communication de l'ONU. En améliorant la capacité de faire passer un message unifié en temps utile, ces nouvelles technologies rapprochent l'Organisation des peuples qu'elle a été créée pour servir. Élément crucial pour poursuivre la réorientation : l'engagement pris par le Département de développer une vision stratégique reliant tous les éléments du Secrétariat de façon intégrée. Pour maintenir la qualité de l'exécution des programmes, les méthodes de travail du Département seront fondées sur la rapidité, la souplesse et l'utilisation de la technologie moderne. En outre, de meilleurs mécanismes d'information en retour et d'évaluation sont des éléments indispensables de la stratégie d'information réorientée du Département, car il lui faudra continuer d'adapter ses activités afin de réaliser l'équilibre entre les besoins des publics cibles et les ressources disponibles. Dans la ligne de son « approche d'une gestion toute de qualité », il redoublera d'efforts pour améliorer et intensifier sa capacité d'obtenir plus rapidement des informations en retour de qualité sur un échantillon sélectif mais réaliste de ses programmes.